

M^e Franklin S. Gertler
t. 514 942-0309
fgertler@belangersauve.com

Le 8 octobre 2026

Par SDÉ et courriel

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec)
H2Z 1W7

Objet : R-4334-2026 - Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des
Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à
compter du 1er octobre 2026 – **Dépôt de la
demande de paiement de frais du ROEE**
(n/d : 26806-14)

Chère consœur,

À la suite de l'audience ayant pris fin le 9 septembre dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (« ROEE ») dépose sa demande de remboursement de frais dans le dossier en objet.

Le ROEE fait valoir que son intervention était ciblée et bien structurée, et que sa participation et ses représentations ont été utiles aux délibérations de la Régie¹. De plus, les frais engagés, indiqués dans le formulaire joint à la présente, sont nécessaires et raisonnables, en plus d'être moins élevés que le montant anticipé lors du dépôt du budget d'intervention et respectant l'encadrement par la Régie de la participation du ROEE².

Le ROEE demande ainsi à la Régie d'accueillir la présente demande de paiement de frais.

¹ Voir notamment : [D-2026-110](#), par. 23-24 et 55-56.

² [D-2026-054](#), par. 42 à 47.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Skelling, nos salutations les meilleures.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Franklin S. Gertler, avocat

c.c.

Me Philip Thibodeau et Me Marie Lemay-Lachance, Énergir
Coordination ROEE
Jean-Pierre Finet, analyste externe